

RCS : MONTPELLIER

Code greffe : 3405

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MONTPELLIER atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1996 B 00461

Numéro SIREN : 404 744 120

Nom ou dénomination : 100 % MOTO

Ce dépôt a été enregistré le 30/07/2019 sous le numéro de dépôt 14175

RECEPISSE DE DEPOT

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE MONTPELLIER
C.J.M. 9 RUE DE TARRAGONE
34070 MONTPELLIER
www.infogreffre.fr

NEXUS CONSEILS - Avocats

146 rue Joe Dassin
Parc 2000
34080 MONTPELLIER

V/REF :

N/REF : 96 B 461 / 2019-B-14175

Le greffier du tribunal de commerce de Montpellier certifie qu'il a reçu le 30/07/2019,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/12/2018.

Rapport du commissaire aux comptes

Rapport de gestion

Extrait de procès-verbal d'assemblée en date du 28/06/2019

Concernant la société

100 % MOTO
Société à responsabilité limitée
Parc d'Activités Garosud - lotissement N°3
40 rue Ettore Bugatti
34000 Montpellier

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2019-B-14175 le 30/07/2019

R.C.S. MONTPELLIER 404 744 120 (96 B 461)

Fait à MONTPELLIER le 30/07/2019,
LE GREFFIER



	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2018	Net 31/12/2017
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	20 319	18 756	1 563	2 313
Fonds commercial (1)	436 256		436 256	436 256
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions		109 465	3 048	4 197
Installations techniques, matériel et outillage industriels	15 959	70 646	5 313	7 895
Autres immobilisations corporelles	372 281	241 585	130 696	47 991
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	1 552		1 552	1 552
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	8 111		8 111	8 111
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 026 992	440 452	586 540	508 315
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	1 029 113	39 935	989 178	979 869
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	95 774	11 547	84 227	72 527
Autres créances	229 042		229 042	202 393
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	83 572		83 572	94 459
Charges constatées d'avance (3)	27 708		27 708	27 510
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 465 209	51 482	1 413 727	1 376 758
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	2 492 201	491 934	2 000 267	1 885 073
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

	31/12/2018	31/12/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital	378 000	378 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	2 260	2 260
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	37 800	37 800
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	18 724	18 724
Report à nouveau	220 642	46 854
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	112 661	173 788
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	770 087	657 426
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	161 641	55 727
Emprunts et dettes financières diverses (3)	346 477	360 230
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	602 042	658 178
Dettes fiscales et sociales	120 021	152 905
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		607
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	1 230 180	1 227 647
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	2 000 267	1 885 073
(1) Dont à plus d'un an (a)	161 627	55 727
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 068 553	1 171 920
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	14	
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Yp

	France	Exportations	31/12/2018	31/12/2017
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	4 324 043		4 324 043	4 457 188
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	244 762	150	244 912	246 233
Chiffre d'affaires net	4 568 805	150	4 568 955	4 703 421
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			119 542	71 481
Autres produits			3 145	4 506
Total produits d'exploitation (I)			4 691 642	4 779 408
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			3 597 358	3 606 922
Variations de stock			17 354	-86 264
Achats de matières premières et autres approvisionnements			-30 011	-27 792
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			491 879	487 064
Impôts, taxes et versements assimilés			44 939	51 740
Salaires et traitements			282 807	311 314
Charges sociales			86 000	103 810
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			29 301	29 953
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			3 191	51 832
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			4 684	7 743
Total charges d'exploitation (II)			4 527 502	4 536 321
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			164 140	243 088
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			510	470
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			510	470
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			12 466	10 118
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			12 466	10 118
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-11 956	-9 648
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			152 184	233 440

4/0

	31/12/2018	31/12/2017
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		37 914
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		37 914
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	1 020	1 534
Sur opérations en capital		27 231
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	1 020	28 765
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-1 020	9 149
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	38 503	68 801
Total des produits (I+III+V+VII)	4 692 152	4 817 792
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	4 579 491	4 644 004
BÉNÉFICE OU PERTES	112 661	173 788
<i>(a) Y compris :</i>		
<i>- Redevances de crédit-bail mobilier</i>		
<i>- Redevances de crédit-bail immobilier</i>		
<i>(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs</i>		
<i>(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs</i>		
<i>(3) Dont produits concernant les entités liées</i>		
<i>(4) Dont intérêts concernant les entités liées</i>		

Up

Désignation de la société : SARL Cent pour Cent MOTO

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 2 000 267 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 112 661 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 24/04/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices

montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2018 a été constaté pour un montant de 15 886 Euro. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Yp

Actif immobilisé**Tableau des immobilisations**

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				436 256
- Fonds commercial	436 256			436 256
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	20 319			20 319
Immobilisations incorporelles	456 576			456 576
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	112 513			112 513
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	75 959			75 959
- Installations générales, agencements aménagements divers	215 023	107 526		322 549
- Matériel de transport	49 733			49 733
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	453 227	107 526		560 753
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	1 552			1 552
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	8 111			8 111
Immobilisations financières	9 664			9 664
ACTIF IMMOBILISE	919 466	107 526		1 026 992

yp

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations Incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		107 526		107 526
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		107 526		107 526
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2018
Éléments achetés	436 256
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	436 256

Le fonds commercial correspond aux éléments incorporels du fonds de commerce acquis ou apportés, qui ne fait pas l'objet d'une évaluation et d'une comptabilisation séparées au bilan et qui concourt au maintien et au développement du potentiel d'activité de l'entité.

Le fonds commercial est comptabilisé à son coût d'acquisition, hors droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes liés à l'acquisition.

Le règlement ANC n°2015-06, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016, a redéfini les critères et modalités d'amortissement et de dépréciation des fonds commerciaux.

Compte tenu du caractère non limité de sa durée d'utilisation, le fonds commercial ne fait l'objet d'aucun amortissement.

Dépréciation du fonds commercial :

La dépréciation du fonds commercial est la constatation que sa valeur actuelle est devenue inférieure à sa valeur nette comptable. La valeur actuelle est la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage. La dépréciation permet de ramener la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur actuelle. Compte tenu de son caractère non amortissable, le fonds commercial a fait l'objet

Yp

d'un test de dépréciation au cours de l'exercice. Le test a permis de conclure, sur la base de la valeur vénale du fonds commercial, à l'absence de dépréciation au titre de l'exercice. La valeur vénale a été déterminée sur la base de transactions récentes portant sur des fonds commerciaux similaires dans le même secteur d'activité.

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	18 006	750		18 756
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	18 006	750		18 756
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	108 316	1 149		109 465
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	68 064	2 582		70 646
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	167 187	24 666		191 853
- Matériel de transport	49 578	155		49 733
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers	393 145	28 551		421 696
Immobilisations corporelles				
ACTIF IMMOBILISE	411 151	29 301		440 452

4/10

Actif circulant**Etat des créances**

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 360 635 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	8 111		8 111
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	95 774	95 774	
Autres	229 042	229 042	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	27 708	27 708	
Total	360 635	352 524	8 111
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Fournisseurs - RRR à obtenir	8 932
Etat - produits à recevoir	1 477
Total	10 409

Yp

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 378 000,00 Euro décomposé en 945 titres d'une valeur nominale de 400,00 Euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	945	400,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	945	400,00

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 230 180 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	14			
- à plus de 1 an à l'origine	161 627			
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	53 977	53 977		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	602 042	602 042		
Dettes fiscales et sociales	120 021	120 021		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	292 500	292 500		
Produits constatés d'avance				
Total	1 230 180	1 068 553		161 627
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	130 860			
(**) Emprunts remboursés sur l'exercice	41 507			
(**) Dont envers les associés	292 500			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 290 600 Euro.

yp

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	4 511
Dettes provis. pr congés à payer	26 094
Salarié prud homme	25 900
Etat - autres charges à payer	12 832
Total	69 336

Comptes de régularisation**Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Chargés Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	27 708		
Total	27 708		



Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 5 303 Euro

Honoraire des autres services : 0 Euro

Yf

100% MOTO

Société à Responsabilité Limitée

Parc d'activités Garosud
40, rue Ettore Bugatti
34 070 MONTPELLIER

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

100% MOTO

Société à Responsabilité Limitée

Parc d'activités Garosud
40, rue Ettore Bugatti
34 070 MONTPELLIER

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

À l'Assemblée Générale de la société 100% MOTO,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos soins, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 100% MOTO relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Gérant et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Nîmes, le 12 juin 2019

Le commissaire aux comptes

In Extenso Audit

Philippe TERRISSON

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2018	Net 31/12/2017
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	20 319	18 756	1 563	2 313
Fonds commercial (1)	436 256		436 256	436 256
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	112 513	109 465	3 048	4 197
Installations techniques, matériel et outillage industriels	75 959	70 646	5 313	7 895
Autres immobilisations corporelles	372 281	241 585	130 696	47 991
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	1 552		1 552	1 552
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	8 111		8 111	8 111
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 026 992	440 452	586 540	508 315
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	1 029 113	39 935	989 178	979 869
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	95 774	11 547	84 227	72 527
Autres créances	229 042		229 042	202 393
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	83 572		83 572	94 459
Charges constatées d'avance (3)	27 708		27 708	27 510
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 465 209	51 482	1 413 727	1 376 758
Frais d'émission d'emprunt à étailler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	2 492 201	491 934	2 000 267	1 885 073
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

	31/12/2018	31/12/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital	378 000	378 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	2 260	2 260
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	37 800	37 800
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	18 724	18 724
Report à nouveau	220 642	46 854
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	112 661	173 788
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	770 087	657 426
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	161 641	55 727
Emprunts et dettes financières diverses (3)	346 477	360 230
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	602 042	658 178
Dettes fiscales et sociales	120 021	152 905
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	1 230 180	1 227 647
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	2 000 267	1 885 073
(1) Dont à plus d'un an (a)	161 627	55 727
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 068 553	1 171 920
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	14	
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

	France	Exportations	31/12/2018	31/12/2017
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	4 324 043		4 324 043	4 457 188
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	244 762	150	244 912	246 233
Chiffre d'affaires net	4 568 805	150	4 568 955	4 703 421
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			119 542	71 481
Autres produits			3 145	4 506
Total produits d'exploitation (I)			4 691 642	4 779 408
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			3 597 358	3 606 922
Variations de stock			17 354	-86 264
Achats de matières premières et autres approvisionnements			-30 011	-27 792
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			491 879	487 064
Impôts, taxes et versements assimilés			44 939	51 740
Salaires et traitements			282 807	311 314
Charges sociales			86 000	103 810
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			29 301	29 953
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			3 191	51 832
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions			4 684	7 743
Autres charges				
Total charges d'exploitation (II)			4 527 502	4 536 321
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			164 140	243 088
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			510	470
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Differences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			510	470
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			12 466	10 118
Differences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			12 466	10 118
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-11 956	-9 648
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			152 184	233 440

	31/12/2018	31/12/2017
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		37 914
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		37 914
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	1 020	1 534
Sur opérations en capital		27 231
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	1 020	28 765
Total charges exceptionnelles (VIII)	-1 020	9 149
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	38 503	68 801
Total des produits (I+II+V+VII)	4 692 152	4 817 792
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	4 579 491	4 644 004
BENEFICE OU PERTE	112 661	173 788
<i>(a) Y compris :</i>		
<i>- Redevances de crédit-bail mobilier</i>		
<i>- Redevances de crédit-bail immobilier</i>		
<i>(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs</i>		
<i>(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs</i>		
<i>(3) Dont produits concernant les entités liées</i>		
<i>(4) Dont intérêts concernant les entités liées</i>		

Désignation de la société : SARL Cent pour Cent MOTO

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 2 000 267 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 112 661 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 24/04/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Agencements des constructions : 8 à 10 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 2 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices

montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2018 a été constaté pour un montant de 15 886 Euro. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Actif immobilisé**Tableau des immobilisations**

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	436 256			436 256
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	20 319			20 319
Immobilisations incorporelles	456 576			456 576
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	112 513			112 513
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	75 959			75 959
- Installations générales, agencements aménagements divers	215 023	107 526		322 549
- Matériel de transport	49 733			49 733
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	453 227	107 526		560 753
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	1 552			1 552
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	8 111			8 111
Immobilisations financières	9 664			9 664
ACTIF IMMOBILISE	919 466	107 526		1 026 992

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		107 526		107 526
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		107 526		107 526
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2018
Éléments achetés	436 256
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	436 256

Le fonds commercial correspond aux éléments incorporels du fonds de commerce acquis ou apportés, qui ne fait pas l'objet d'une évaluation et d'une comptabilisation séparées au bilan et qui concourt au maintien et au développement du potentiel d'activité de l'entité.

Le fonds commercial est comptabilisé à son coût d'acquisition, hors droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes liés à l'acquisition.

Le règlement ANC n°2015-06, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016, a redéfini les critères et modalités d'amortissement et de dépréciation des fonds commerciaux.

Compte tenu du caractère non limité de sa durée d'utilisation, le fonds commercial ne fait l'objet d'aucun amortissement.

Dépréciation du fonds commercial :

La dépréciation du fonds commercial est la constatation que sa valeur actuelle est devenue inférieure à sa valeur nette comptable. La valeur actuelle est la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage. La dépréciation permet de ramener la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur actuelle. Compte tenu de son caractère non amortissable, le fonds commercial a fait l'objet

Engagements financiers***Engagements donnés***

	Montant en Euro
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Société Générale :

Engagements de la société au titre d'opérations à terme non dénouées : NEANT

Engagements souscrits par la banque pour le compte de la société : NEANT

Détail des engagements reçus de tiers en garantie des obligations de la société :

Cautionnement solidaire de la SARL Y.POUGET en garantie du prêt en rubrique 4

Cautionnement solidaire de Monsieur Yannick Pouget en garantie du prêt en rubrique 4

Cautionnement solidaire de la SARL Y.POUGET garantissant l'ensemble des engagements

Détail de toutes les autres affaires au sujet desquelles la responsabilité de la société pourrait être engagée : NEANT

CIC :

Garanties de la société : NEANT

Garanties par un tiers : NEANT

HSBC :

Détail de toutes les garanties que nous détenons :

Caution personne physique de Yannick Pouget à hauteur de 16 500 euros

Nantissement de fonds de commerce de 100% Moto à hauteur de 33 000 euros

Contre Garantie BPI de 100% Moto à hauteur de 50%

BPS :

Engagements par signature donnés par la Banque Populaire :

Cautions diverses : 90 000 euros

4p

Engagements de retraite

Aucun engagement n'a été valorisé en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

A handwritten signature, possibly 'Yp', located at the bottom right of the page.

100% MOTO
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 378.000 €
Siège social : 40 rue Ettore Bugatti
Parc d'Activités Garosud
34070 MONTPELLIER
RCS Montpellier n° 404 744 120

**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 28 JUIN 2019**

AFFECTATION DU RESULTAT

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 112 661 euros de la manière suivante :

Origine

Bénéfice de l'exercice

Affectation

Au compte « report à nouveau », soit

Solde du report à nouveau après affectation

112 661 euros

112 661 euros

333 303 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société sont de 770 087 euros.

Dividendes

L'assemblée générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

EXERCICE	DIVIDENDES ELIGIBLES A L'ABATTEMENT
31/12/2017	NEANT
Décisions des associés Du 22/11/2017	70.000 €
Décisions des associés du 30/12/2016	80.000 €
31/12/2015	NEANT

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

100% MOTO
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 378 000 €
Siège social : 40 rue Ettore Bugatti
Parc d'Activités Garosud
34070 MONTPELLIER
RCS Montpellier n° 404 744 120

**RAPPORT DE GESTION
SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018**

Chers Associés,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle en application des statuts et des dispositions de l'article L 223-26 du Code de Commerce, pour vous rendre compte de l'activité de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir, puis soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice.

Ces comptes sont joints au présent rapport.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents prévus par la réglementation en vigueur vous ont été communiqués et tenus à votre disposition dans les délais impartis.

Lors de cette assemblée, vous entendrez également la lecture des rapports du Commissaire aux comptes.

I - ACTIVITE DE LA SOCIETE

Situation et activité de la société au cours de l'exercice écoulé

Nos activités :

- d'achat, de vente, de location et de réparation de cycles et motocycles et de tous accessoires s'y rapportant ;
- d'achat et de vente de véhicules automobiles d'occasion ;
- de location de motos et scooters ;

se sont poursuivies normalement et nous observons une petite baisse de notre chiffre d'affaires par rapport à l'exercice 2017, de 134 466 €, soit 2,86 %.

Cette baisse est due en grande partie au mouvement des « gilets jaunes » qui a plombé notre chiffre d'affaires en novembre et décembre 2018.

Le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 112 661 € contre 173 787 € l'année précédente, ce qui s'explique par l'arrivée de nouveaux concurrents, sur Nîmes notamment, et à la guerre des prix dont il résulte une baisse de notre marge commerciale.

Évènements survenus depuis la clôture de l'exercice

Nous sommes en phase de recrutement de personnel.

Evolution prévisible de la situation de la société et perspective d'avenir

Notre objectif est d'augmenter le volume des ventes afin de maintenir le niveau de chiffre d'affaires.

Up

II - ETAT DES SOUSCRIPTIONS AU CAPITAL AU COURS DE L'EXERCICE.

NEANT

III - FILIALES ET PARTICIPATIONS

NEANT

IV – EXPOSE SUR LES RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

(Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre indicatif.)

RAPPORT DE GESTION	EXERCICE 2018 en €	EXERCICE 2017 en €	Variation	
			En valeur	En %
Chiffre d'affaires net	4 568 955	4 703 421	-134 466	-2,86
Total des produits d'exploitation	4 691 642	4 779 408	-87 766	-1,84
Achats de marchandises et variations de stock	3 614 712	3 520 658	94 054	2,67
Achats de matières premières et variations de stock	-30 011	-27 792	-2 219	-7,98
Autres achats et charges externes	491 879	487 064	4 815	0,99
Impôts et taxes	44 939	51 740	-6 801	-13,14
Salaires et traitements	282 807	311 314	-28 507	-9,16
Charges sociales	86 000	103 810	-17 810	-17,16
Dotation aux amortissements et dépréciations	32 492	81 785	-49 293	-60,27
Total des charges d'exploitation	4 527 502	4 536 321	-8 819	-0,19
Résultat d'exploitation	164 140	243 088	-78 948	-32,48
Résultat financier	-11 956	-9 648	-2 308	-23,92
Résultat courant avant impôts	152 184	233 440	-81 256	-34,81
Résultat exceptionnel	-1 020	9 149	-10 169	-111,15
Impôts sur les bénéfices	38 503	68 801	-30 298	-44,04
Résultat net	112 661	173 787	-61 127	-35,17
Nombre moyen de salariés	9	9		
Total Bilan	2 000 267	1 885 073	115 194	6,11

V - PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2018 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Le bilan et le compte de résultat figurent en annexe.

W

VI - PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 112 661 euros de la manière suivante :

Origine :

-Résultat bénéficiaire de l'exercice 112 661 €

Affectation

-Au report à nouveau, soit la somme de 112 661 €
Qui se trouvera porté à 333 303 €

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la société s'élèveront à : 770 087 €.

Dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

EXERCICE	DIVIDENDES ELIGIBLES A L'ABATTEMENT
31/12/2017	NEANT
Décisions des associés Du 22/11/2017	70.000 €
Décisions des associés du 30/12/2016	80.000 €
31/12/2015	NEANT

VII - DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du CGI, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charges des dépenses non déductibles du résultat fiscal à hauteur de 19 933 €.

VIII – INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

Conformément aux articles L.441-6-1 et D.441-4, I et II du Code de Commerce, nous devrions vous communiquer les informations sur les délais de paiement de nos fournisseurs et de nos clients en indiquant le nombre et le montant total des factures reçues et émises non réglées au 31/12/2018 et la ventilation de ce montant par tranche de retard, ou indiquant le nombre et le montant cumulés des factures reçues et émises ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice et la ventilation de ce montant par tranche de retard, dans un tableau récapitulatif.

Il sera inséré une mention spécifique sur cette obligation dans le rapport du Commissaire aux Comptes, l'information sur ces délais de paiement ne pouvant être transmise de façon fiable.

IX – CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous allons par ailleurs vous présenter le rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

YK

X - DIRECTION DE LA SOCIETE

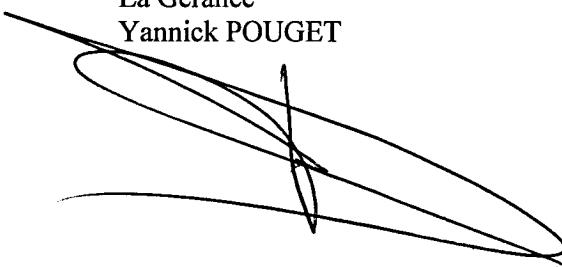
Rémunération du Gérant

Nous vous précisons que la rémunération effective de la gérance pour l'exercice clos le 31/12/2018 a été de 16 114 €.

Par ailleurs, les cotisations sociales sont prises en charge par la Société.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

La Gérance
Yannick POUGET

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Yannick POUGET". The signature is fluid and cursive, with the name "Yannick" on the top line and "POUGET" on the bottom line.

d'un test de dépréciation au cours de l'exercice. Le test a permis de conclure, sur la base de la valeur vénale du fonds commercial, à l'absence de dépréciation au titre de l'exercice. La valeur vénale a été déterminée sur la base de transactions récentes portant sur des fonds commerciaux similaires dans le même secteur d'activité.

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	18 006	750		18 756
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	18 006	750		18 756
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	108 316	1 149		109 465
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	68 064	2 582		70 646
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	49 578	155		49 733
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	393 145	28 551		421 696
ACTIF IMMOBILISE	411 151	29 301		440 452

Actif circulant**Etat des créances**

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 360 635 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	8 111		8 111
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	95 774	95 774	
Autres	229 042	229 042	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	27 708	27 708	
Total	360 635	352 524	8 111
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Fournisseurs - RRR à obtenir	8 932
Etat - produits à recevoir	1 477
Total	10 409

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 378 000,00 Euro décomposé en 945 titres d'une valeur nominale de 400,00 Euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	945	400,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	945	400,00

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 230 180 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	14	14		
- à plus de 1 an à l'origine	161 627			161 627
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	53 977	53 977		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	602 042	602 042		
Dettes fiscales et sociales	120 021	120 021		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	292 500	292 500		
Produits constatés d'avance				
Total	1 230 180	1 068 553		161 627
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	130 860			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	41 507			
(**) Dont envers les associés	292 500			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 290 600 Euro.

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	4 511
Dettes provis. pr congés à payer	26 094
Salarié prud homme	25 900
Etat - autres charges à payer	12 832
Total	69 336

Comptes de régularisation**Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	27 708		
Total	27 708		

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 5 303 Euro

Honoraire des autres services : 0 Euro

Engagements financiers**Engagements donnés**

	Montant en Euro
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>CGI (Ford Transit) = 42 mois</i>	13 918
<i>BMW Financial Services = 20 mois</i>	30 689
Autres engagements donnés	44 607
Total	44 607
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

BPS :

Engagements par signature donnés par la Banque Populaire :

Cautions diverses : 90 000 euros

Engagements de retraite

Aucun engagement n'a été valorisé en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.